

Il arrive parfois de prendre un engagement que l'on regrette après. Il y a certains engagements qui sont pris « sous pression », plutôt que d'être consentis librement. C'est pour cela qu'il y a, par exemple, un délai légal qui nous permet de nous rétracter pour un contrat signé lors d'un démarchage de porte à porte. Mais il y a d'autres engagements dont on ne peut pas se défaire aussi facilement, quelles que soient les motivations. Vous avez peut-être remarqué, par exemple, en bas de l'écran, lors d'une publicité télévisée pour l'achat d'une voiture, ou pour un prêt de société de crédit, une banderole qui rappelle que le contrat engage la personne, et qu'il faudrait rembourser le prêt.

Il existe d'autres sortes d'engagements, formels, ou tout à fait personnels. Les résolutions du nouvel an en font partie, de même que des décisions d'arrêter de fumer, de perdre du poids, etc. En tant que chrétiens, nous prenons également des engagements. Le plus important, c'est celui de croire en Christ et le suivre, engagement qui se concrétise assez formellement lors du baptême. Mais il y en a d'autres. Il y a le « oui » prononcé devant Monsieur le Maire, lors du mariage, qui est d'ailleurs un autre engagement très fort, que Dieu lui-même appelle « alliance », et où il appelle « traîtres » ceux qui divorcent !¹ Récemment, aux États-Unis, il y a une campagne auprès des jeunes chrétiens qui s'appelle « True love waits » (l'amour véritable sait attendre), où l'engagement est formalisé par l'achat d'une « bague de pureté », qui ne sera remplacée que par une bague de fiançailles, puis une alliance, lors de leur mariage. Les parents prennent un engagement lorsqu'ils présentent leurs enfants au Seigneur. Il y a l'engagement à devenir membre de l'Église locale. Tenons-nous vraiment nos divers engagements comme nous avons promis de le faire ? (Est-ce que j'ai réussi à vous rendre inconfortable, par ces quelques affirmations et questions ?) Cela souligne assez bien que nous saisissons l'importance d'un engagement !

Dans les versets que nous venons de lire dans le livre de Néhémie, nous avons un engagement très fort – un pacte – entre les Juifs et l'Éternel. Ce matin, examinons trois choses à ce sujet : les motivations derrière ce pacte, les conditions du pacte, et les implications de cet engagement pour notre propre époque, et la vie de l'Église.

Il est en effet important de considérer, tout d'abord, les motivations qui ont conduit à l'établissement de ce pacte. Nous avons vu, dimanche dernier, selon **Néh 8.1**, que le peuple s'est rassemblé « comme un seul homme », dans le désir d'écouter la Parole de Dieu. Et nous avons vu que le résultat était un moment très fort de fête, mais également, de beaucoup de larmes, car la lecture de la Parole a révélé les péchés du peuple. Il est donc très logique de trouver comme suite à cette célébration magnifique de la fête des huttes, la prière de confession des péchés, en **Néh 9**. Mais cette prière n'est pas uniquement personnelle. **Néh 9.1** souligne que tout le peuple s'est retrouvé, « *couverts de sac et de terre, pour un jeûne* ». C'est donc un moment de repentance. Sans l'étudier en profondeur, la prière de **Néh 9** est une **prière de repentance collective**, comme cela est souligné d'ailleurs en **Néh 9.3-5**. Et c'est une prière qui n'oublie rien, car, en ce chapitre nous avons toute l'histoire de la nation d'Israël – depuis l'appel d'Abraham jusqu'à l'époque de Néhémie. Et l'accent est mis sur l'infidélité du peuple, et la fidélité constante de Dieu – **dans tout ce qui est arrivé !**

Quelle est donc la motivation derrière ce pacte ? C'est justement la repentance, la prise de conscience que « tout ne va pas bien » pour le peuple de Dieu. Cette prise de conscience, cette repentance ont été générées par la lecture de la Parole de Dieu, qui a clairement révélé les péchés du peuple. Cela a conduit à la repentance. Et cette repentance, cette prise de conscience a produit un fruit véritable : reconnaître et confesser la responsabilité personnelle de chacun dans le péché. Il faut savoir qu'il existe une « tristesse » et même une certaine forme de repentance qui ne changent rien. Paul en parle en **2 Cor 7.9-11**. Quelle est la différence entre les deux genres de repentance ? La fausse repentance peut être un vrai sentiment, il peut y avoir des larmes. Mais, dans le fond, rien ne change. La véritable repentance, comme Paul le souligne, « *produit un empressement* », et de véritables changements de comportement, qui sont un fruit tangible, visible, de la repentance du cœur. Ainsi, ce pacte est la conséquence logique, nécessaire, de l'œuvre de Dieu dans les cœurs du peuple.

Notez surtout qu'il n'y a aucune pression mise sur ceux qui ont signé le pacte. Au contraire, au-delà des signatures « officielles » de ceux qui représentaient le peuple, nous constatons que le peuple en général s'est joint aux signataires. C'est ce que nous lisons à en **Néh 10.29** (ou 28) : « *Le reste du peuple... tous ceux qui se sont séparés des peuples étrangers pour suivre la loi de Dieu, leurs femmes, leurs fils et leurs filles, tous ceux qui sont capables de connaissance et d'intelligence* ». C'est un engagement fort, mais volontaire. C'est un engagement qui vient du fond du cœur, d'un élan du cœur, comme fruit visible de la repentance. Notez également, après Néhémie, qu'il y a quatre groupes rassemblés pour signer ce pacte : les autorités spirituelles du pays, les sacrificateurs (**voir v.3-9**) ; ensuite, les chefs des Lévitains (**v.10-14**), puis les chefs du peuple (les autorités « civiles », si on veut), (**v.15-28**). Et, enfin, la quatrième groupe, c'est tout le reste du peuple (**v.29**), « *tous ceux qui étaient capables de connaissance et d'intelligence* », y compris les garçons et les filles !

Passons aux conditions de ce pacte. En **Néh 10.30-40**, (ou 29-39) nous trouvons cinq éléments dans ce pacte. Ils sont, dans l'ordre, le renouvellement de l'alliance avec Dieu, pour respecter tous les commandements de la Loi. Mais il y a ensuite quatre engagements de « précision ». Le deuxième engagement, c'est donc l'interdiction des mariages mixtes entre le peuple de Dieu et les idolâtres. Le troisième engagement, c'est le respect scrupuleux du sabbat ; le quatrième est sous-entendu dans la Loi, mais pas précisé – c'est ce qu'on peut appeler la taxe du temple, la corvée du bois pour approvisionner l'autel, puis tout ce qui est nécessaire au bon fonctionnement de la maison de Dieu. Le cinquième engagement, c'est le respect des offrandes, commençant par les prémices, et allant jusqu'à la dîme de la dîme.

Examinons rapidement chacun de ces engagements. Il n'est pas nécessaire de beaucoup dire sur le premier engagement, le respect de la Loi de Dieu. C'est l'essentiel de l'alliance de Dieu avec Israël, et comme la confession du chapitre 9 l'a souligné, toutes les difficultés qu'a connues le peuple venaient du non respect de la loi. Alors, du fond du cœur, tout le monde veut s'engager à nouveau à marcher avec Dieu, dans le respect de ses commandements.

Vous vous demandez peut-être, puisque les autres engagements figurent déjà assez clairement dans la Loi, pour quelles raisons il était nécessaire de prendre ces quatre engagements supplémentaires. La réponse, tout simple, c'est que, de tous les commandements de Dieu, voici les quatre domaines où le peuple avait le plus de mal à obéir. Alors, ils ont préféré préciser cela par ces engagements supplémentaires.

Le commandement de Dieu interdisant les mariages mixtes est très clair, comme nous le lisons en **Deut 7.3** ; entre autres passages : « *Tu ne contracteras pas de mariage avec ces peuples, tu ne donneras pas ta fille à leur fils et tu ne prendras pas leur fille pour ton fils* ». Mais, comme les chapitres précédents de Néhémie l'ont souligné, certaines difficultés pour rebâtir les murailles venaient du fait qu'il y avait des « informateurs », des « traîtres » au milieu du peuple – des familles qui étaient liées, par les mariages mixtes, avec l'ennemi. Mais le problème est bien plus profond que cela. Sans le commenter davantage, lisons **Néh 13.25-26** : « *Je leur fis des reproches et je les maudits ; j'en frappai quelques-uns, je leur arrachai les cheveux, et je les fis prêter serment : Vous ne donnerez pas vos filles à leurs fils et vous ne prendrez pas leurs filles ni pour vos fils ni pour vous.*

¹ Voir Malachie 2.13-16.

N'est-ce pas en cela qu'a péché Salomon, roi d'Israël ? Il n'y avait pas de roi semblable à lui parmi la multitude des nations, il était aimé de son Dieu, et Dieu l'avait établi roi sur tout Israël ; néanmoins, les femmes étrangères l'entraînent aussi dans le péché ».

Le troisième engagement, aussi facilement négligé, c'était le respect du jour du sabbat, comme jour de repos, sans travail, sans transaction commerciale. Là aussi, tout comme aujourd'hui, dans un milieu où personne d'autre ne respecte un temps consacré à Dieu, la tentation est grande de passer outre « parce qu'on va rater une affaire, parce qu'il nous manque quelque chose à la maison, alors, il faut aller l'acheter ». Etc. Mais Dieu a demandé à son peuple de l'honorer, justement, en mettant un jour à part qui lui était entièrement consacré.

Le quatrième engagement est très précis, très équitable, et concerne tout le monde – c'est la répartition, entre tous, de tout ce qui est nécessaire pour le bon fonctionnement de la maison de Dieu, notamment la corvée du bois, pour que le feu ne s'éteigne jamais sur l'autel, mais aussi, qu'il y ait toutes les autres fournitures nécessaires au bon fonctionnement du culte à l'Éternel. La précision du bois pour l'autel était importante et nécessaire – depuis les temps de Josué, c'était les Gabaonites qui en étaient chargés (voir Jos 9.3 ; 9.27). Mais au retour d'exile, il n'y avait plus cette « main d'œuvre de corvée ». Alors chaque Juif devait faire sa part pour apporter le bois, ainsi que les autres fournitures du temple.

Le cinquième engagement, c'était le respect des offrandes, comme les prémices des champs, des arbres fruitiers, de l'huile, du vin, des premiers-nés des troupeaux, etc. Et cela allait jusqu'à ce que **Néh 10.39** (ou 38) appelle « la dîme de la dîme ». Un rappel rapide : la dîme était le prélèvement de 10% de tout ce que possédaient les Israélites. Ils devaient donner cela aux Lévites et aux sacrificateurs, car ceux-ci n'avaient pas de champs. Mais les Lévites et les sacrificateurs devaient donner la dîme, eux aussi, à l'Éternel – 10% de ce qu'ils recevaient du peuple. C'est cela, la « dîme de la dîme ». Et la conclusion de cela, c'est le constat de la fin du dernier verset du chapitre : « Ainsi, nous n'abandonnerons pas la maison de notre Dieu ».

Avant de terminer par les implications d'un tel engagement pour la vie de l'Église aujourd'hui, considérons quelques instants l'utilité des engagements. Il ne faut pas les prendre à la légère. Lisons ce que Dieu en pense, en **Nomb 30.3** (ou 30.2) : « **Lorsqu'un homme fera un vœu à l'Éternel ou un serment pour se lier par un engagement, il ne violera pas sa parole, il agira selon tout ce qui est sorti de sa bouche** ». Rajoutons à cela ce qu'en dit Salomon, en **Eccl 5.3-4** : « **Lorsque tu as fait un vœu à Dieu, ne tarde pas à l'accomplir, car il n'y a point de faveur pour les insensés : accomplis le vœu que tu as fait. Mieux vaut pour toi ne pas faire de vœu, que d'en faire un sans l'accomplir** ».

Plus fort encore, lisons ce que Jésus dit en **Matt 5.33-37** : « **Vous avez encore entendu qu'il a été dit aux anciens : Tu ne te parjureras pas mais tu t'acquitteras envers le Seigneur de tes serments. Mais moi, je vous dis de ne pas jurer... Que votre parole soit oui, oui, non, non, ce qu'on y ajoute vient du malin** ». C'est donc grave de s'engager, car il y a des conséquences si on ne respecte pas son engagement. Alors, à quoi cela sert-il quand même de promettre, de conclure une alliance, etc. ? Premièrement, surtout quand cela vient du cœur, un vœu, une promesse, un pacte fixe notre regard, oriente ce que nous devons faire. Il est facile de dire « Je t'aime » à quelqu'un. Promettre dans les vœux, lors du mariage, d'aimer jusqu'à la mort, c'est bien plus clair, et engage dans la durée ! Puis, plus important, Dieu est un Dieu qui garde son alliance, même quand nous sommes infidèles. Aucun de nous, pas plus qu'Israël, n'est resté fidèle à ses engagements, et cela, tout premièrement pour les engagements qui concernent le Seigneur ! C'est un sujet qui mériterait toute une étude. Soulignons juste ceci, ce matin : Nous ne réussissons pas comme chrétiens, pas plus qu'Israël a réussi, parce que nous prenons des engagements auprès de Dieu. Dieu nous sauve, il nous pardonne, il nous bénit, par sa grâce, et non selon nos mérites, et cela, parce que nous avons cru en Jésus-Christ !

Deuxièmement, qu'accomplit donc un engagement ? Cela « laisse une trace », comme l'attestation de présentation d'enfant, de baptême, de demande de membre, etc. Nous pouvons relire cela, et nous dire « Ah oui, je me suis engagé, voilà ce que je dois faire ! ». Malgré les avertissements, la Bible est remplie d'occasions où Dieu nous demande de nous engager. Comme Josué l'a dit, en **Josué 24.15** : « ... **choisissez aujourd'hui qui vous voulez servir : ou les dieux que servaient vos pères au-delà du fleuve, ou les dieux des Amoréens dans le pays desquels vous habitez. Moi et ma maison, nous servirons l'Éternel** ».

Considérons, pour terminer, l'application à notre propre vie, de ce que représentent ces engagements au temps de Néhémie. Je ne cherche à forcer personne à une décision quelconque. Justement, la première application pratique de ce passage, c'est que la décision venait du cœur, venait de chacun, et cela, sans pression, autre que celle du Saint-Esprit dans le cœur, qui appuyait ce que la Parole de Dieu avait révélé. Considérons donc, chacun, nos engagements.

Premièrement, désirons-nous réellement, nous aussi, marcher avec Dieu, et obéir aux commandements du Seigneur ? Il est donc utile de nous le rappeler, et répéter cet engagement – non pas devant les autres, mais devant le Seigneur, du fond de notre cœur. Mais, si nous avons un pris tel engagement, il est quand même utile de « solidifier » notre comportement par certains engagements secondaires. C'est l'une des raisons de notre confession publique de suivre le Seigneur, lors du baptême.

Deuxièmement, sommes-nous conscients du risque de compromettre notre engagement par d'autres alliances ? La Parole de Dieu est très claire : le croyant n'a aucune place avec un non croyant dans le mariage. Comme quelqu'un l'a dit, la seule chose que les deux auront en commun, c'est l'ancienne nature, et donc le péché. Mais cette perspective va plus loin que le mariage. Le fond du problème, c'est notre engagement avec le Seigneur, en toutes choses. C'est ce qui est nécessaire pour garder notre foi pure. Ce qui ne veut pas dire que nous devons éviter tout contact avec les non-chrétiens, car, comme Paul le dit aux Corinthiens, en ce moment-là, nous devrions sortir du monde. Mais faisons attention à ne pas faire des alliances qui vont compromettre notre engagement avec le Seigneur !

Troisièmement, sans parler de garder un jour de sabbat comme exigence légale, avons-nous décidé d'honorer Dieu en lui consacrant du temps ? Le moment de nous retrouver, ensemble, pour adorer le Seigneur, a-t-il réellement une haute priorité dans notre style de vie ? Pouvons-nous croire que Dieu pourvoira à nos besoins, si nous le mettons vraiment à la première place, pour le servir, lui ? Comme Jésus le souligne en **Matt 6**, ce sont ceux justement ceux qui ne le connaissent pas qui se préoccupent des affaires matérielles, parce qu'ils n'ont pas un Père céleste qui prend soin d'eux !

Pour le chrétien, tous les jours sont saints, puisque notre corps est le temple de Dieu. Est-ce que nous honorons le Seigneur par un temps à part, pour lui, chaque jour, par la prière, par le service, y compris lorsque nous sommes au travail, en le servant de tout notre cœur ? Voici un autre engagement qui le glorifierait ! William Booth, le fondateur de l'Armée du Salut a expliqué son succès de la manière suivante : « Dieu avait tout de moi. Il y a des hommes avec plus d'intelligence que moi, mais, le jour où j'ai compris ce que Jésus-Christ pouvait faire de moi, j'ai décidé que Dieu aurait tout ce qu'il y avait de William Booth ». C'est cela, le sens de l'engagement à servir Dieu. Comme Paul l'a dit, à cause de tout ce que Dieu a fait pour nous, nous devons nous offrir comme sacrifices vivants » (**Rom 12.1**).

Les **quatrième et cinquième** engagements nous concernent aussi, comme exemples, et non pas comme une loi. Le fond de la question des offrandes, c'est rendre à Dieu une part de ce qu'il nous a donné. Secondairement, aujourd'hui comme en Israël autrefois, ces offrandes pouvoient à la fois au bon fonctionnement de la maison de Dieu, et à la provision des serviteurs de Dieu. Négliger l'offrande, ne donner que « le fond des poches », c'est tout d'abord mépriser Dieu, l'insulter par une

« offrande » qui ne l'honore pas, lui. Un tel engagement envers la maison de Dieu, c'est l'opposé des « appels », c'est justement ce que chacun décide, dans son cœur, par avance. C'est aussi une générosité volontaire, systématique et équilibré, car tous ont leur part dans l'offrande. Par contre, si chacun ne fait pas sa part, et cela, dans les offrandes, mais aussi dans le service, l'exercice de nos dons, pour faire le bien autour de nous, c'est le rayonnement et le fonctionnement de l'Église qui en pâtit. Et notre « dîme de la dîme », c'est ce que nous visons pour le soutien d'autres œuvres et missionnaires. Qu'en pensons-nous, au fond de notre cœur ? Surtout, que faisons-nous ?

Un dernier mot. Y a-t-il des personnes qui ont besoin de prendre un engagement, ce matin ? Comme je l'ai déjà dit, je ne veux mettre aucune pression humaine. Mais si quelqu'un n'a pas encore cru en Christ pour son salut, ne tardez pas à le faire, si vous avez goûté combien le Seigneur est bon ! Y a-t-il quelqu'un qui, tout en ayant cru, ne s'est pas engagé dans le baptême ? C'est pourtant un commandement du Seigneur ! Y a-t-il en autre engagement à prendre ? Examinons nos cœurs, et agissons, conduits par l'Esprit, en obéissance à la Parole de Dieu !

Suivons l'exemple de David, dans le **Ps 56.12-13** : « *O Dieu ! Je dois accomplir les vœux que je t'ai faits, j'accomplirai pour toi les actes de reconnaissance, car tu as délivré mon âme de la mort. Mes pieds n'ont-ils pas évité la chute, afin que je marche devant Dieu, dans la lumière des vivants ?* »